

## **REUNION DU 07 SEPTEMBRE 2010**

Le sept Septembre deux Mil dix à 20 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M BAR, Mme AUBRY, M CHENNEVIERE, M HUARD, Mme GUILLEMETTE, M RENARD, M VICTOR, M. LEMUNIER. Mme MAUPAS, M VALLEE  
**ABSENTS EXCUSES** : M SOULARD, M. FERREY. Mme JOURDAN (3 pouvoirs).

**DEMISSIONNAIRES** : Mme BOULAN, Mme SOHIER

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michel VALLEE

### **Titularisation et création de poste**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Claire CAILLY, Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe, stagiaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, est titularisée au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

### **Indemnité de Conseil au Trésorier**

Le Conseil Municipal

Vu l'article 97 de la Loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide :

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Bertrand GONY, Receveur Municipal, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010,
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires

### **Amélioration éclairage public à la Cambronnerie**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du SDEC proposant la réparation de mats abîmés sur les bords de l'Orne. Après une visite sur les lieux avec un responsable du SDEC, il s'avère plus judicieux de déplacer 4 de ces candélabres afin qu'ils ne soient plus exposés aux véhicules.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le déplacement des mâts pour un coût de 4 041€. Cette opération améliorera l'impact visuel, la circulation des piétons et évitera de nouvelles dégradations de mâts. Une convention sera signée avec le propriétaire de la parcelle privée.

### **Etat d'avancement des travaux**

- **Logements école** : Tous les travaux sont terminés et les 3 logements sont loués.

- Ecole maternelle : Différents travaux ont été effectués pendant les vacances : modification électrique, blocs de secours, placards et achats de quelques meubles.
- Tranchée terminée pour l'éclairage du parking de la mairie
- Lotissement de la crête : L'appel d'offres est lancé, la date limite est le 22 septembre, les travaux pourront commencer après cette date.
- Logements Gendarmerie : La commission réunie début Août a retenu PACT ARIM pour la maîtrise d'œuvre à 6% du montant H.T.
- Infirmerie Lionel Terray : Le coût estimatif s'avérant trop élevé pour le 1<sup>er</sup> appel d'offre, la commission a donc fait un second appel d'offres, pour une construction « clef en main ».
- Cimetière : Les tombes des soldats ont été regroupées dans un monument qui est maintenant terminé.  
72 concessions ont été reprises et les 30 fosses ont été comblées. Il reste le colombarium à mettre en place.
- Ruisseau de la Porte : L'Agence Routière doit indiquer les modalités de sa prise en charge avant de lancer une consultation.
- Aire de service camping car : la Commune ne peut pas obtenir de subvention mais Monsieur le Maire propose de faire malgré tout les travaux afin que cette aire soit opérationnelle dès le mois de mars 2011.
- Maison des connaissances et des échanges : La subvention APCR a été accordée, les travaux ont donc commencé.
- Mur parking Mairie: Il est urgent de réparer la crête du mur sur une longueur de 55 m. Le Conseil Municipal a donc retenu le devis de 6 900 € H.T pour la réfection sur 20 cm de tablage pierre.

## **Repas des anciens**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le repas des anciens sera le 10 Octobre 2010 à la salle socioculturelle.

## **P.L.U**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des contacts ont été pris avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour réaliser des études de pré urbanisation. Le groupe de travail se réunira le 15 septembre. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) modifié sera présenté au Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

## **Questions diverses**

↳ Marché du dimanche matin : Le dernier marché a eu lieu le 29 Août. La reprise est prévue le Dimanche 5 Juin 2011.

↳ Garage Rue de la Poste : Le Conseil Municipal a accepté de louer le garage Rue de la Poste pour l'agrandissement du salon de coiffure. Madame VAUDIER prendra à sa charge les travaux d'agrandissement, le montant de la location sera de 61,74 € par trimestre indexé sur l'I.R.L, correspondant au montant du loyer demandé à l'ancien locataire.

↳ Centre de loisirs : le bilan est positif, avec une bonne fréquentation

↳ Divers : Filets de foot à installer – Eclairage public : horaires revus – défibrillateur.

**La séance a été close à 21H50**